

Les coûts des changements climatiques pour le Canada

Rapport initial

PRÉSENTATION

L'Institut canadien pour des choix climatiques produira au cours des deux prochaines années une série de rapports afin de définir et de quantifier les principaux effets d'un climat changeant sur la prospérité canadienne et d'analyser les avantages de prioriser l'adaptation et la résilience dans les politiques et les investissements.

Le premier rapport de cette série, *La pointe de l'iceberg : composer avec les coûts connus (et inconnus) des changements climatiques au Canada*, sera publié au début de décembre 2020, donne une vue d'ensemble des estimations actuelles des coûts liés aux changements climatiques. Il formule également des recommandations visant à réduire les risques associés aux facettes connues et inconnues de ces coûts.

QUELQUES FAITS EN BREF

S'élevant à quelques dizaines de millions de dollars il y a cinquante ans, les coûts annuels de catastrophes naturelles – inondations, tempêtes et feux de forêt, entre autres – se chiffrent plutôt aujourd'hui **en milliards de dollars** au Canada.

- De 2010 à 2019, les coûts associés aux événements météorologiques catastrophiques étaient deux fois plus élevé que ceux enregistrés de 1980 à 2009.
- À eux seuls, les sinistres assurés associés aux événements météorologiques totalisaient plus de **18 milliards de dollars** entre 2010 et 2019.
- Les pertes combinées par événement ont aussi monté en flèche, passant d'une moyenne de 8,3 millions de dollars dans les années 1970 à une moyenne de 112 millions de dollars dans la dernière décennie. L'évolution de ces coûts, qui comprenant les dépenses gouvernementales et privées, **représente une croissance spectaculaire de 1 250 %**.
- Au cours des décennies précédentes, le coût des catastrophes correspondait grosso modo à 1 % de la croissance annuelle du produit intérieur brut (PIB) canadien. Entre 2010 et 2019, cette proportion a grimpé à **5 à 6 %**.

Les exemples ci-dessus donnent un aperçu des menaces que font aujourd'hui planer les changements climatiques sur la croissance économique et la prospérité au pays. Malgré tout ce que nous savons des coûts actuels et

probables des catastrophes naturelles au Canada, les risques découlant des inconnues (qui dépendent de trop de variables ou dont on ne peut encore calculer pleinement le coût) sont encore plus importants.

CINQ GRANDS CONSTATS

- 1. Les risques de catastrophes naturelles augmentent au pays, et les changements climatiques sont l'une des principales causes de l'étendue croissante des dommages.** Les phénomènes météorologiques et les catastrophes naturelles ont de tout temps fait des ravages, mais dans bien des endroits, les dommages causés par les tempêtes et autres désastres naturels croissent plus rapidement que l'économie ou la population.
- 2. Les répercussions économiques, sociales et environnementales des changements climatiques nuisent à la prospérité et au bien-être de la population canadienne. Souvent aveugles à cette réalité, les gouvernements, les entreprises et les collectivités ne tentent pas de remédier aux vulnérabilités.** Il est évident que les tempêtes et autres catastrophes naturelles sont d'importants facteurs de risque, mais les dommages découlant des répercussions à long terme, comme la hausse du niveau de la mer, l'acidification des océans et la fonte du pergélisol, sont tout aussi préoccupants. Se recoupant sur plusieurs plans, les dangers sont nombreux et représentent un défi de taille sur la voie vers la prospérité.
- 3. Il ne faut pas négliger les coûts difficiles à quantifier.** Certains coûts liés au climat peuvent difficilement être exprimés en termes économiques. Ce étant, les risques économiques émergents et les vulnérabilités aux changements climatiques devront être traités en priorité même s'ils n'ont pas encore de valeur monétaire. Notre démarche pour cerner les risques climatiques qui menacent la prospérité et le bien-être met en lumière l'étendue des répercussions sur ce qui est cher à la population et aux collectivités canadiennes; nous cherchons ensuite à quantifier ce qui peut l'être de façon crédible. Nous ferons aussi ressortir les coûts sociaux et environnementaux qui ne peuvent pas toujours être exprimés en dollars.
- 4. La prévention porte ses fruits, et partout au pays les gouvernements, les entreprises et les collectivités doivent investir de manière réfléchie pour limiter les dommages liés aux changements climatiques.** Même de petits investissements visant à réduire la vulnérabilité aux risques climatiques peuvent entraîner des avantages sociaux, économiques et environnementaux globaux. Les dommages liés aux catastrophes météorologiques et les conséquences à long terme des changements climatiques réduisent la valeur des actifs, des richesses naturelles et des richesses produites, tout en augmentant les vulnérabilités et les inégalités sociales. Il serait donc bien avisé de se demander si les risques qui pèsent sur les ménages, les entreprises et les collectivités sont bien compris, et si la planification et les investissements visant à renforcer la résilience sont adéquats pour faire face à l'évolution des risques climatiques.
- 5. Pour atteindre la résilience climatique, il faut se tourner vers l'information, même incomplète.** Il est essentiel de délaissier les réactions ponctuelles pour renforcer la résilience. Pour ce faire, il faut donc remédier aux vulnérabilités et investir dans les solutions d'adaptation, malgré le manque d'information sur les coûts et les effets futurs des changements climatiques. Plutôt que d'attendre davantage d'information, il faut agir sans hésiter en se fondant sur ce qu'on sait, continuer à étudier l'efficacité des différentes mesures et parer aux incertitudes.

RECOMMANDATIONS

Il est temps pour les gouvernements, les entreprises et les collectivités de passer à l'action et de mettre en place des politiques et des pratiques favorisant l'adaptation, tout en cernant mieux les risques matériels et sociaux qui menacent le bien-être et la prospérité. Voici quelques recommandations qui peuvent servir de point de départ :

- **Tous les ordres de gouvernement devraient augmenter considérablement le financement des mesures d'adaptation.** Pour s'attaquer aux risques climatiques et renforcer la résilience, il faut non seulement des ressources gouvernementales spécialisées en adaptation, mais aussi des mécanismes pour financer ces mesures et les intégrer aux programmes et aux investissements gouvernementaux existants, notamment en matière d'infrastructures, de soins de santé, d'affaires autochtones, de programmes pour le Nord, de développement économique, d'énergie, de sécurité publique, de gestion des ressources naturelles et de protection de l'environnement. Il faut aussi évaluer de manière transparente les effets des programmes et des investissements gouvernementaux sur les risques climatiques actuels et futurs, ainsi que les coûts et avantages des mesures d'adaptation et de résilience.
- **Le gouvernement fédéral devrait convier les autorités provinciales, territoriales, autochtones et municipales à élaborer ensemble une approche concertée pour gérer l'adaptation.** Les mesures doivent être adaptées et mises en œuvre localement, mais la concertation permet de limiter les recouvrements, les incohérences et les lacunes. Une approche coordonnée et collaborative permettrait d'établir des priorités, des objectifs et des indicateurs de progrès, de déterminer les rôles et les responsabilités, de cerner les politiques essentielles pour favoriser l'adaptation à petite, à moyenne et à grande échelle, et d'organiser le financement pour en tirer le meilleur parti.
- **Le gouvernement et les organismes de réglementation financière devraient systématiquement miser sur la transparence et communiquer les répercussions économiques et sociales des risques climatiques dans les secteurs public et privé.** Il est essentiel de faire état en toute franchise des risques liés aux changements climatiques afin de rediriger les investissements vers les mesures de résilience plutôt que dans les secteurs menacés. Loin de s'arrêter aux règles de divulgation des grandes sociétés cotées en bourse, cet impératif de transparence s'étend aussi aux risques climatiques qui pèsent sur les gouvernements, les collectivités et la population. Qu'ils soient intégrés à la cote de crédit du gouvernement ou aux inspections de bâtiments résidentiels, les renseignements communiqués aideront les gouvernements, les entreprises et la population à mieux se préparer aux changements climatiques et orienteront les investissements vers les solutions favorisant la résilience, encourageant l'adoption de diverses mesures d'adaptation.
-